



Les échos de Crossey

L'actualité de notre village

Saison culturelle

Découverte tout public

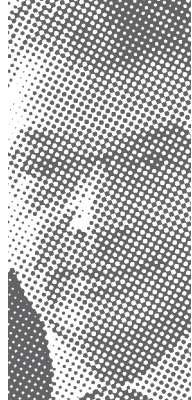
Le dossier

Budget 2016

Mai/Juin

[2016 N° 7]





Le mot du maire

En ce début d'année 2016, nous avons appris que notre tissu commercial allait être chamboulé.

Tout d'abord, nos sympathiques gérants du VIVAL décidaient de passer la main. Madame Deprost et son mari ont cherché à vendre leur fonds de commerce afin de savourer une retraite méritée centrée sur les grands périples en camping-car.

Je tiens au nom des Stéphanois à les féliciter ; ils ont su relever le défi proposé par les élus et ont ancré le VIVAL dans la vie du village. Ils ont beaucoup travaillé, avec compétences, efficacité et gentillesse, une vraie réussite. Ils se sont totalement impliqués dans le service à la population au magasin et dans la tournée quotidienne pour la livraison des repas aux anciens.

Un immense merci à eux : vous avez grandement participé à donner un nouveau visage au cœur de village.

Il leur fallait trouver un successeur, courageux et entreprenant et là, c'est une belle surprise, une famille de Saint-Aupre s'est proposée. La famille Marinoni prendra place en juin, secondée au début par Madame Deprost. Le papa, Fabrice a grandi à Saint-Etienne-de-Crossey, c'est un atout majeur pour réussir, il a toute notre confiance.

Franck Perrin, notre boucher, a choisi lui aussi de vendre pour continuer sa carrière autrement. Son successeur est un jeune boucher. Il a beaucoup investi pour cette aventure afin de relancer ce commerce stratégique. Maxime Chauvin a été à bonne école, à la Ferme des Chênes

de Charnècles, un gage de qualité. Il nous proposera une charcuterie de tradition « maison ». Le magasin sera fermé le lundi et le jeudi pour fabriquer la charcuterie mais ouvrira le dimanche, un service nouveau attendu par les Stéphanois. Lui aussi a toute notre confiance.

Ainsi 2016 apportera un renouveau majeur pour le commerce local, d'autant qu'à la livraison du bâtiment « Le relais de la marmotte » en fin d'année, une surface de 400 m² (soit 4 commerces) viendra doper l'existant.

Le budget est voté, il est largement présenté dans ces Echos. Les dépenses de fonctionnement baissent, nous sommes contraints de faire des économies et nous y arrivons. Les investissements restent conséquents avec pour l'essentiel l'achat de la boulangerie actuelle, la fin de l'isolation du 1^{er} étage de la mairie, la poursuite de la mise en conformité de l'accessibilité des bâtiments recevant du public, des travaux de réhabilitation de la MPT, un cheminement de sécurité pour les piétons aux Vachonnes et nous l'espérons le démarrage du chantier départemental concernant le giratoire de Char treuse.

Aux élus de prioriser ces dépenses afin d'en réaliser le maximum au cours des 9 mois restants.

Votre maire,
Jean-François GAUJOUR



web

Directeur publication : Jean-François Gaujour
Comité de rédaction : commission vie du village
Rédaction : mairie, associations, Pays Voironnais
Maquette : L'atelier du graphiste
Mise en page et impression : Imprimerie Grafi.
Tirage : 1180 exemplaires
Dépôt légal : à parution
Site internet : www.st-etienne-de-crossey.fr/
Pour le flash de juin : envoyez vos articles pour le 10 mai à echos@crossey.org

La nouvelle place du centre bourg n'a toujours pas de nom.

N'hésitez pas à nous faire vos propositions par mail à accueil@crossey.org ou à l'accueil de la mairie.

Saison Culturelle « De l'autre côté »

Vendredi 20 mai - 20h - Salle des fêtes
« TIERRA EFIMERA » (DÉCOUVERTE)

SPECTACLE POUR PETITS ET GRANDS

Coup de ♥ de la commission Vie du Village



Crédit photo : Lidie Didier

Mise en scène de la matière terre par le Collectif Terron. Cette jeune troupe invente avec humour et raffinement une tonique fusion entre peinture et cinéma, dessin animé et chorégraphie, théâtre d'ombres et création graphique, art et écologie. Ainsi se déploient les figures multiples qui évoquent tour à tour les élans abstraits de divers artistes majeurs de l'histoire de l'art moderne et contemporain : Klee et Kandinsky, Alechinsky et Rothko, Soulages ou Pollock. Dans ce spectacle les images sont passagères : elles se composent et décomposent. A découvrir absolument !

Tarif unique 6 €. Tout public à partir de 4 ans.

www.grainsdebatisseurs.com/spectacles/spectacles-2/

Vendredi 10 juin - 20h30 à la MC2

Dans le cadre des spectacles qui vous sont proposés à Grenoble avec un covoyage organisé à partir de Saint-Etienne-de-Crossey.

« À Ô LÀNG PHÔ » (CIRQUE VIETNAMIEN)



Crédit photo : Nguyen The Duong

Tarifs 17€ et 10€. A partir de 6 ans.

Contactez Joan à la bibliothèque pour plus de renseignements au : 04 76 06 00 96 ou bibliotheque@crossey.org

Bibliothèque

En raison de l'installation du nouveau logiciel qui équipera le réseau des bibliothèques du Pays Voironnais, la bibliothèque sera fermée du lundi 20 juin au samedi 25 juin inclus.

ISSILA

INSCRIPTIONS ET RÉINSCRIPTIONS AU RESTAURANT SCOLAIRE ET GARDERIE

Afin de préparer la prochaine rentrée scolaire les inscriptions pour les services restaurant scolaire et garderie périscolaire se feront en mairie les :

- Mardi 31 mai, 7 juin, 14 juin de 16h à 18h
- Vendredi 10 juin de 14h à 16h
- Samedi 4 et 18 juin de 9h à 12h

Toutes les familles sont concernées par cette démarche y compris celles déjà inscrites les années précédentes.

Avant votre venue, nous vous invitons à mettre à jour les informations de votre dossier famille sur le site ISSILA :

- connectez-vous au site ISSILA : <http://st-etienne-de-crossey.issila.com/> et entrez sur votre compte avec votre identifiant et mot de passe ;
- cliquez sur l'onglet tableau de bord ;
- cliquez ensuite sur le(s) prénom(s) de l'enfant et mettez à jour les 3 rubriques suivantes :
 - 1 Informations : notamment pour les coordonnées des personnes à joindre ;
 - 2 Responsables légaux : notamment pour l'adresse mail (qui permet de recevoir les factures) ;
 - 3 N'oubliez pas de sauvegarder.

Pour toute autre modification, veuillez contacter la mairie.

Pour tous les parents :

Après ces étapes, vous trouverez sur la page d'accueil du site ISSILA les formulaires à télécharger, à compléter et à signer :

- Règlement intérieur de 2016-2017 (un par famille) ;
 - Fiche sanitaire de liaison (une pour chaque enfant) ;
 - Droit à l'image (un par famille) ;
 - Autorisation parentale pour le restaurant et la garderie ;
- Vous devrez également fournir :
- Attestation d'assurance scolaire 2016-2017 pour chaque enfant ;
 - Attestation CAF avec votre quotient.

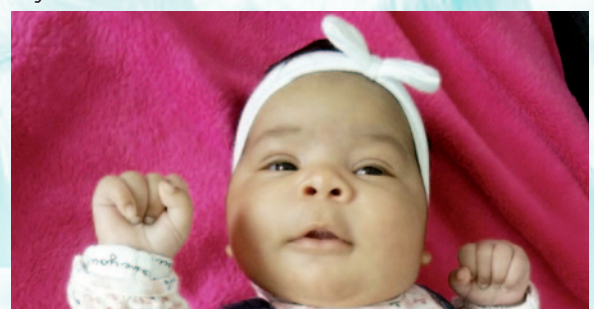
VOTRE DOSSIER DOIT ÊTRE COMPLET POUR ÊTRE PRIS EN COMPTE.

Pour la rentrée de septembre, une fois les documents rapportés en mairie et votre pré-inscription validée par nos services, vous pourrez accéder à votre planning pour programmer vos besoins au restaurant scolaire et garderie.

État-civil

NAISSANCES

Moira WILLICKOND née le 29 janvier 2016 à Voiron
Jonas DE LUCA né le 07 février 2016 à Voiron
Alexis KRATTER né le 07 février 2016 à Chambéry
Samuel GALLET né le 25 février 2016 à Voiron
Elyne SALAS née le 28 mars 2016 à Voiron



Moira Willickond



28^e Rencontres photographiques du Voironnais

Du 1^{er} au 30 juin dans le hall de la mairie.



Crédit photo : François Levillon

L'Association le Pic Vert exposera des photos sur le thème « Pesticides non merci ! ».

Les insectes pollinisateurs sont précieux pour nos cultures et sont actuellement en danger face à l'utilisation de pesticides.

Vernissage le 9 juin à 17h à la mairie.

jARTdins

Le samedi 11 et le dimanche 12 juin, 17 artistes exposeront dans 9 jardins de particuliers de Saint-Etienne de Crossey. Venez découvrir et redécouvrir votre village à travers l'univers de ces plasticiens. Ils seront présents afin d'échanger avec vous sur leur travail.



Samedi :

- Inauguration en musique à 11h jardin de M. Gaujour
- de 14h à 18h dans les jardins.

Dimanche :

- de 10h à 18h dans les jardins.

(programme et renseignements sur le site jartdins.com ou au restaurant Le Garage).

Les échos de Crossey - P 4

Nuisances sonores

CHIENS

Beaucoup de particuliers nous signalent des nuisances sonores dans leur voisinage concernant des chiens.

Nous vous rappelons selon l'article R 1334-31 du code de la santé publique que :

« Aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité. »

TRAVAUX

Les beaux jours approchant, nous vous rappelons la réglementation du bruit pour les travaux de bricolage et de jardinage par l'arrêté préfectoral :

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leurs intensités sonores (tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuse, perceuse, raboteuse, scie etc.) ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30 ;
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h ;
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.



Veillez donc à ce que vos activités (travaux, animaux etc.) ne soient pas une gêne pour l'entourage.

Nous vous rappelons également que l'utilisation de pétards est interdite et dangereuse.

VOISINAGE

En cas de problèmes avec votre voisinage, dans tous les cas, il est recommandé successivement :

- 1^{ère} solution : De s'asseoir et de discuter calmement avec son voisin (autour d'un verre, pourquoi pas).
- 2^e solution : Si les problèmes persistent, « un petit courrier » peut suffire, sinon passez au mode « recommandé ».
- 3^e solution : Faites appel à une tierce personne (conciliateur de justice).
- Solution ultime : huissiers, gendarmerie, tribunaux... Est-il bien nécessaire d'en arriver là ?

La mairie ne peut intervenir pour des problèmes d'ordre privé mais peut vous transmettre les textes de lois.

Bienvenue au nouveau boucher-charcutier

Maxime Chauvin reprend la boutique de Franck Perrin que nous remercions pour son activité depuis ces dernières années.



Depuis le 12 avril, la Boucherie Charcuterie Maison Chauvin vous accueille et vous permet de découvrir sa charcuterie traditionnelle maison et sa viande de qualité supérieure.

48 rue de la Mairie - 04 76 06 10 09

Horaires : Mardi, mercredi, vendredi et samedi de 7h30 à 12h30 et de 16h à 19h. Le dimanche de 8h30 à 12h.

La Chartreuse sous la neige...

Bonjour,

Nous sommes les élèves de CM2 de la classe « Les mésanges » de Madame Virginie Dilas.

Du lundi 7 mars au vendredi 11 mars 2016, nous sommes partis en classe de neige à la Ruchère avec notre maîtresse et deux accompagnateurs : Thérèse et Christian.

Nous étions logés au centre « La Ruche à gîter » situé au départ des pistes de ski de fond. Nous dormions dans des dortoirs de cinq à sept couchages.

Nous avons eu beaucoup de chance car dès le lundi matin, il y avait beaucoup de neige à notre arrivée au centre, de plus le soleil brillait et même si la station était fermée, des pistes étaient damées.

Nous avons pratiqué le ski de fond, le biathlon, le kin-ball et les raquettes à neige. Nous avons fabriqué un igloo et des constructions. Nous avons aussi participé à une sortie nocturne en raquettes à neige.

Les repas du centre « La Ruche à gîter » étaient délicieux et les produits étaient bio et locaux.

Pour cette classe de découverte, nous avons vendu des chocolats de Noël et nous remercions toutes les personnes qui nous ont passé des commandes. Nous remercions aussi la commune de notre village, le Sou des écoles et la commune de St Christophe-sur-Guiers pour nous avoir damé les pistes de ski de fond.

Merci encore ! C'était génial !



Crédit photo : Virginie Dilas

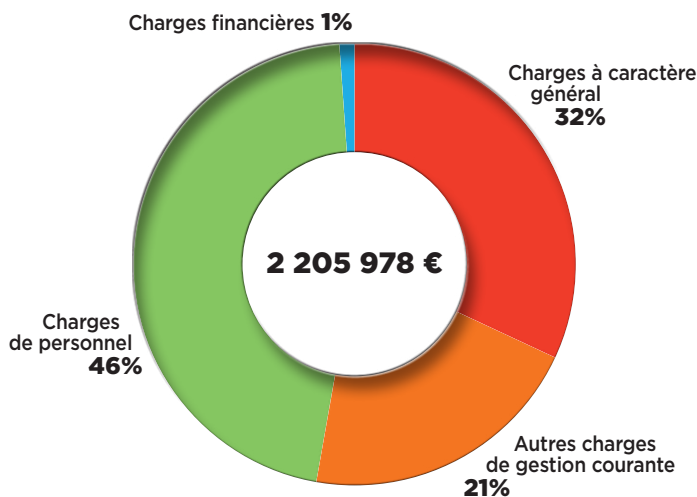


Le Budget

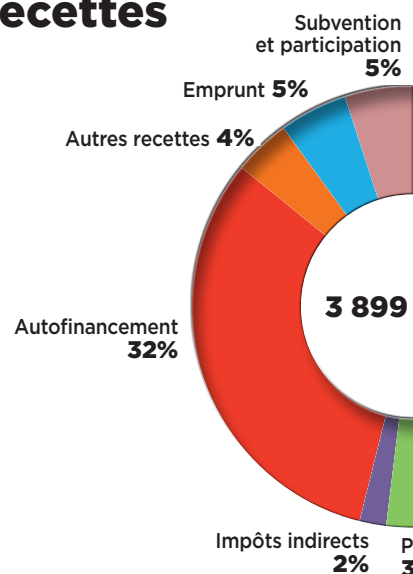
Maîtriser les dépenses de fonction

Le dossier

Les dépenses de fonctionnement



Les recettes



Le budget communal s'équilibre entre les recettes et les dépenses

Quels sont les principaux investissements pour 2016 ?

Les réseaux : 612 775€ avec le programme annuel de voirie, la signalétique routière et la sécurisation d'ouvrages d'art, l'éclairage public, la création d'un cheminement piéton et passerelle sur la Morge côté Vachonnes lié à l'obtention d'une subvention, le giratoire des carrières.

D'importants travaux sur les bâtiments : 383 577€ avec pour la mairie : la poursuite de l'isolation, la remise état de la toiture de l'atrium, la mise aux normes de l'alarme incendie. L'accessibilité des bâtiments publics communaux (AdaP). L'isolation de la toiture de la Maison Pour Tous, des travaux sur des appartements à la Varlope, la charpente métallique du hangar des Services Techniques, des travaux au gymnase et au camping ainsi que sur les bâtiments scolaires.

Le Cœur du village : 293 425€ avec l'achat du foncier de l'îlot « boulangerie », le solde des missions de l'îlot « Fagot » et l'îlot « Berthet ».

Acquisitions diverses : 103 328€ avec des acquisitions pour des réserves foncières Chemin de l'Arny et rue des tilleuls, des acquisitions de divers matériels informatiques et techniques.

Etudes urbanistiques et autres : 38 658€ avec le suivi du PLU et le schéma des eaux pluviales.

Agencements de terrains : 30 023€ avec la poursuite de l'aménagement des espaces verts, la création d'un ossuaire et d'un caveau provisoire au cimetière.

A ces dépenses d'équipements il convient d'ajouter : le remboursement du capital de la dette pour 86 100€, 2 000€ pour les remboursements éventuels de cautions, et enfin une enveloppe de dépenses imprévues pour 53 621,74€.

Comment seront-ils financés ?

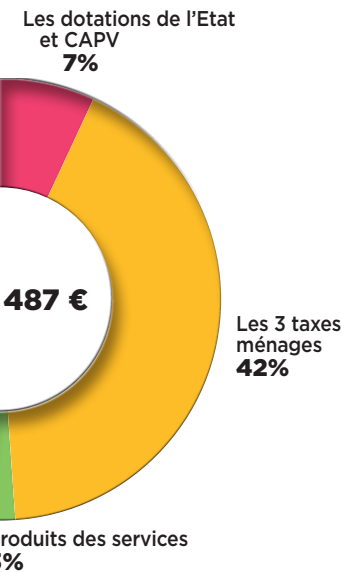
L'autofinancement espéré pour 2016 est de 417 041€. Il s'agit de l'autofinancement dégagé entre les recettes et les dépenses de fonctionnement inscrites au budget 2016.

Les recettes réelles d'investissements s'élèvent à 945 227€ et proviennent :

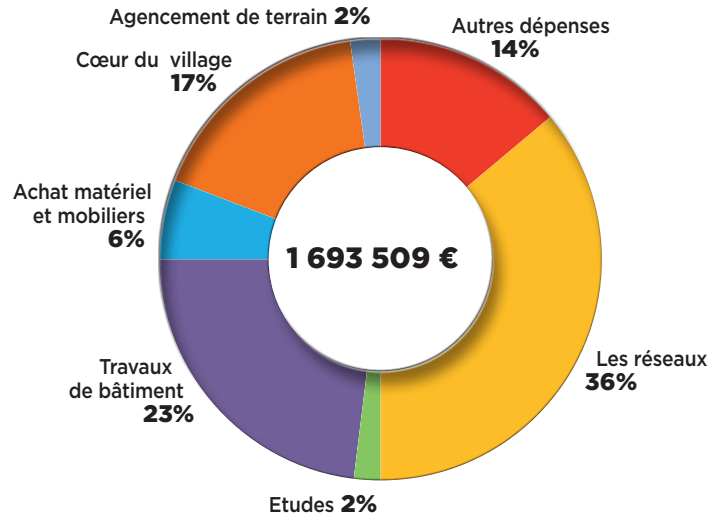
- **82 000€** Pour le F.C.T.V.A (Fond de compensation de la TVA) : Il s'agit du remboursement d'une partie de la TVA payée sur les investissements réalisés deux ans plus tôt et éligibles au FCTVA
- **2 600€** de taxe d'aménagement.
- **82 604,47€** de subventions d'équipement,
- **583 023,37€** de résultat de fonctionnement constaté au 31 décembre 2015.
- **195 000€ d'emprunts.** Cette enveloppe d'emprunts ne sera contractée qu'en cas de besoin.

Dans les prochains Echos nous lançons une nouvelle rubrique consacrée à la présentation des projets municipaux.

et 2016 : fonctionnement pour mieux investir



Les dépenses d'investissement



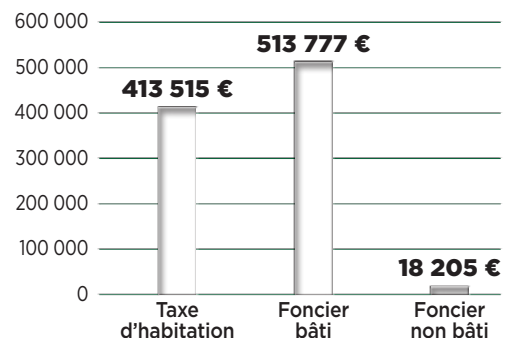
et les dépenses (fonctionnement et investissement)

Zoom sur la fiscalité de la commune :

945 497€ de recettes fiscales attendues sur 2016 : cette recette est en diminution par rapport à 2015 de 17 800€ en raison de la démolition des bâtiments de l'ancienne usine ROSSIGNOL. En parallèle de ces recettes, les dotations de l'état sont en baisse de 47 413€ non compensées. Seule l'année 2015 avait fait l'objet d'une compensation par l'augmentation du taux de la taxe d'habitation passée de 9.7% à 11%.

Les taux d'imposition ne changeront pas en 2016 :

- Taxe d'habitation : **11%**
- Foncier non bâti : **45.86%**
- Foncier bâti : **20.94%**

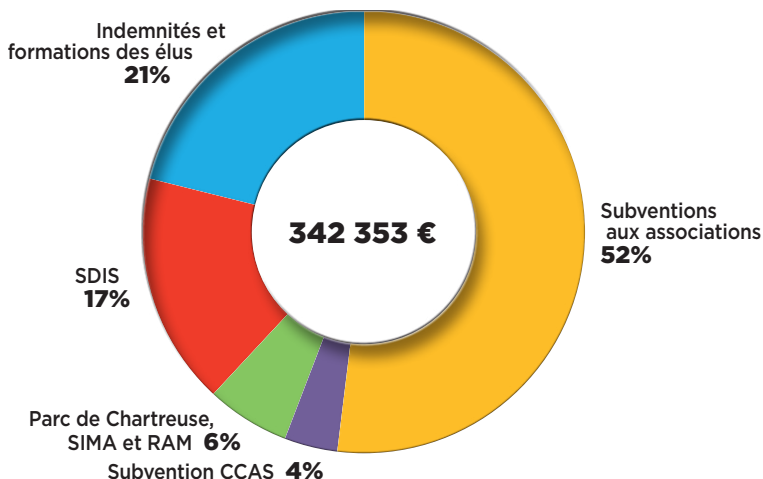


Zoom sur les participations et subventions :

aux associations telles que la crèche, l'AEJ, la MPT, les associations sportives et culturelles.

La commune subventionne également le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

Des participations obligatoires sont également versées aux organismes extérieurs tels que le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS), le Parc de Chartreuse et le Syndicat de la Morge et de ses Affluents (SIMA), le Relais d'Assistantes Maternelles (RAM).



Le Budget primitif 2016 a été présenté par Roger Trouilloud, Adjoint aux finances et aux sports et voté à l'unanimité lors du conseil municipal du 21 mars 2016.

L'intégralité du budget est consultable en mairie et sur le site internet de la commune.

La commission finances :

Adjoint Responsable : **Roger Trouilloud.**

Elus : **Marc Boizard, Fabrice Huré, Marie-Christine Katan, Laurent Verguin.**

Secrétaires chargées des finances : **Marilyn Barnier et Michelle Barnier.**

AS Crossey Football



Après une 1^{ère} édition réussie l'année dernière, le Club de football de Crossey lance le 4 Juin sa 2^{ème} édition du Tournoi des Associations et Inter-Entreprises.

Une vingtaine d'équipes venant d'entreprises et du tissu associatif prendront part à la compétition. Cet événement, avant tout placé sous le signe de la bonne humeur, du fairplay et de la convivialité se jouera sur le terrain d'honneur de 10h à 18h.

Un clin d'œil à la gente féminine qui sera à l'honneur, puisque chaque équipe devra aligner au moins une joueuse qui participera aux différents matchs.

Pour l'occasion, l'équipe de bénévoles met en place un dispositif de qualité pour accueillir les sportifs, familles et amis de Crossey avec en particulier un service de restauration.

Un concours de pronostics sur l'Euro 2016 (ouvert à tous) sera organisé pour l'occasion avec des lots officiels de la compétition à gagner.

Venez donc nombreux encourager les équipes et passer une belle journée dans notre village.

Inscriptions et infos au 07 81 13 52 17 ou par mail à as.crossey@gmail.com

www.ascrosseyfootball.sportsregions.fr

FGR

MPT

Maison Pour Tous



Saint Etienne de Crossey - St'Aupre

Les dates des spectacles de la MPT approchent !

Nous vous donnons **RDV vendredi 3 juin à 20h** pour le spectacle des groupes de danse et de cirque et **samedi 4 juin à 20h** pour notre grande soirée musique sur le thème du disco.

Nous vous attendons nombreux afin de découvrir le travail d'une année des élèves de la MPT.

2 nouvelles activités pour la rentrée

A la rentrée nous serons en mesure de vous proposer 2 nouvelles activités.

De l'Éveil à la danse et de l'Éveil musical pour filles et garçons à partir de 4ans !

Pour les horaires et les tarifs, nous y travaillons ! Vous aurez toutes les informations en juin lors de notre 1^{ère} journée d'inscription.

Vous êtes susceptibles d'être intéressé(e)s ? Alors faites-le nous savoir par mail : mpt.crossey@orange.fr

Inscriptions pour toutes les activités de la MPT

Samedi 25 juin 9h-12h à la MPT ;

Début septembre à la mairie de Saint-Etienne de Crossey lors du Forum des associations.

Les échos de Crossey - **P 8**

AEJ

Inscriptions à l'AEJ pour cet été

Les inscriptions pour l'été démarreront le **mardi 10 mai à 15h** au secrétariat d'AEJ pour tous les adhérents résidant à St-Etienne de Crossey et St-Aupre.



Programme des séjours :

- **11 au 13 juillet** : séjour en Chartreuse pour les 6-7 ans / enfants nés en 2009 et 2010 et 6 ans révolus
- **19 au 22 juillet** : séjour à Meyrieu les Etangs pour les 8-10 ans / enfants nés entre 2006 et 2008
- **19 au 22 juillet** : séjour à Aix Les Bains pour les 11-13 ans / enfants nés en 2004 et 2005

Les autres séjours adolescents sont complets. Ils sont préparés tout au long de l'année avec les jeunes.

Programme de l'accueil de loisirs :

Nous serons ouverts du **mercredi 06 juillet au mercredi 31 août pour les enfants et dès le 27 juin pour les collégiens.**

Les enfants seront plongés dans une ambiance imaginaire mêlant chevaliers, elfes et barbares !

Des animations et des sorties pour tous les goûts les attendent : activités créatives et d'expression ; du sport en tout genre ; des sorties au lac et dans d'autres lieux ludiques...

Le programme complet et détaillé sera diffusé à la fin du mois de mai.

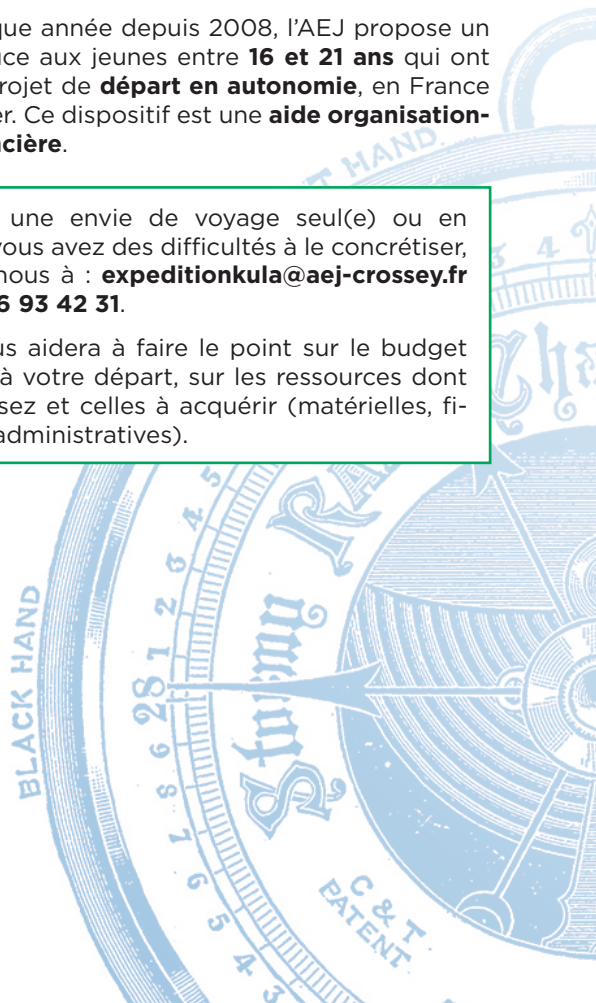
Pour plus d'informations : www.aej-crossey.fr

Le dispositif coup de pouce est de retour !

Comme chaque année depuis 2008, l'AEJ propose un Coup de Pouce aux jeunes entre **16 et 21 ans** qui ont un premier projet de **départ en autonomie**, en France ou à l'étranger. Ce dispositif est une **aide organisationnelle et financière**.

Vous avez une envie de voyage seul(e) ou en groupe et vous avez des difficultés à le concrétiser, contactez-nous à : expeditionkula@aej-crossey.fr ou au **04 76 93 42 31**.

Tatiana vous aidera à faire le point sur le budget nécessaire à votre départ, sur les ressources dont vous disposez et celles à acquérir (matérielles, financières, administratives).



Chorale La Stéphanelle :

Un grand événement Pour La Stéphanelle

Initié par le Conservatoire de Voiron à la suite de plusieurs expériences du même type, la Chorale La Stéphanelle participe au projet « Nom de Zeus » qui réunira les chœurs amateurs et musiciens du voironnais, **le samedi 4 juin à 20h** et **le dimanche 5 juin à 17h au Grand Angle de Voiron**. Au total 400 choristes et 180 musiciens vont partager cet événement musical populaire de qualité, sur le thème de la mythologie grecque.

L'œuvre est une création du jeune compositeur lyonnais Guilhem LACROUX d'après les textes de l'écri-

vaine Anne JONAS, invitée de « Livres à Vous » en résidence d'écriture auprès du Collège de Voiron.

Les concerts sont en programmation au Grand Angle et sont d'ores et déjà en vente au **tarif de 10€**.

Encore une très belle aventure pour La Stéphanelle !

Par ailleurs, La Stéphanelle sera en concert, sous la direction d'Annabelle ALESSANDRONI-BARUTEAU avec la chorale Crescendo dirigée par Natalia CARASCO-VARGAS, le **samedi 18 juin à l'église de Saint-Etienne-de-Crossey à 20h30**.



Crédit photo : La Stéphanelle

Les Pommes Dauphines - Théâtre

Les Pommes Dauphines Juniors présentent leur spectacle de fin d'année « La véritable histoire de Cendrillon », un conte dépoussiéré et revisité. « Et si, en 2016, Cendrillon n'était pas aussi douce et généreuse qu'on a voulu nous le faire croire... »

Samedi 28 mai à 17h à la salle des fêtes.

Entrée gratuite.





Les petites nouvelles du RAM

Le RAM L'ENVOL accueillera LA P'TITE FERME BOHEME de Nathalie le jeudi 2 juin 2016 de 9h à 11h, pendant le temps collectif. Les enfants pourront approcher les animaux, les caresser, et même les nourrir. Ils pourront également participer à des jeux (loto, mémo, sac à toucher...) sous forme d'ateliers en compagnie des élèves de l'école maternelle.

Mais avant cette animation prévue en fin d'année, il s'est passé plein de choses au RAM : des assiettes en carton décorées, colorées et toutes prêtes pour ramener des œufs en chocolat et la chasse aux œufs dans le jardin, des temps collectifs où l'animatrice propose de sortir les piscines mais pas avec de l'eau dedans, non, plutôt remplie de bouchons que l'enfant peut manipuler, transvaser, ou tout simplement avec lesquels jouer et faire appel à son imagination...

Nous vous informons de quelques dates à retenir pour terminer l'année :

Le pique-nique du CRPE (Collectif Ressource Petite Enfance) aura lieu le vendredi 10 juin 2016 à la salle des fêtes de St Etienne de Crossey de 9h30 à 13h. Cette matinée récréative et festive est un moment de partage et d'échanges entre les enfants, les parents, les assistantes maternelles et les professionnels des différentes structures.

La conférence sur le thème « La propreté » sera animée par Laurence COTTON, psychologue et animatrice de RAM, le mardi 10 mai 2016 à 20h30 à la salle de Pont Romain à Charnècles.

La conférence « La Communication Non Violente » se tiendra le jeudi 2 juin 2016 à 20h30 à la mairie de Coublevie, présentée par Monsieur BLANCHARD, Sophrologue.

Puis le RAM fêtera la fin de l'année scolaire lors de son traditionnel pique-nique avec les enfants, les assistantes maternelles et les animatrices, le jeudi 30 juin 2016.

Pour tous renseignements vous pouvez contacter les animatrices du RAM.

Nous vous souhaitons un bel été !

RAM L'Envol - 406, Route d'Orgeoise, 38500 Coublevie
Tél. **04 76 07 86 92** - ramilenvol@orange.fr
Site: www.ramilenvol.org / **Blog: blog.ramilenvol.org**

5^e Biennale Tous Créateurs avec la Cie OFF : Girafes et Compagnie



1800 artistes amateurs et professionnels de tous âges et de tout le Voironnais seront embarqués pour une parade festive au cœur de la ville.

Cette année, la soirée est orchestrée avec la complicité de la compagnie Off à partir d'une adaptation de leur spectacle Les Girafes, opérette animalière.

Une diva, des girafes et tout un monde de créateurs... quel cirque ! Franchiront-ils l'obstacle, emportés crescendo vers le clic final ?

Embarquement pour une nouvelle aventure humaine exceptionnelle !

L'école élémentaire de la Mayoussièrre sera présente sur le défilé grâce aux Ateliers Périscolaires organisés par l'AEJ.

Cet événement est organisé par le Grand Angle en partenariat avec la Ville de Voiron et ses équipements culturels, dans le cadre du pôle voironnais d'Éducation Artistique et Culturelle.

« Passion et Art » à Saint-Aupre les 21 et 22 mai

Durant tout le week-end des expositions dans différents lieux du village :

- Salle polyvalente : expo Méli-Mélo de Pinceaux, par l'association Croq'Arts (peintres amateurs de la haute Morge).
- Grange Aspe (Monument classé) : Didier Bayle (aquarelles), Amédée diPaolo (installations sur tissus) Michel Revol (peinture, volume et mobiles, Jean Luc Taschini (peinture et volumes) et séquences musicales.
- Le REPère : Didier Bayle (aquarelles).

- Atelier de Michel Baral Baron.
- Atelier de Christine Fourmy.

La place du village sera investie par tous les Saint-aupriens qui veulent présenter ce qu'ils font chez eux par passion (peinture, patchwork, maquettes, céramique, mosaïque, couture reliure, ferronnerie...)

L'association «Le tilleul m'a dit » proposera une buvette et de quoi se restaurer de façon théâtrale.

Pierre Galland



Infos pratiques

Écoles

Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi :
8h30 à 11h30

Lundi, mardi, jeudi, vendredi
13h30 à 15h45

École maternelle :
04 76 06 06 76

École élémentaire :
04 76 06 05 57

Cantine - Garderie

Lundi, mardi, jeudi, vendredi :
7h30 à 8h30 - 11h30 à 13h30 -
15h45 à 18h15

Mercredi : 7h30 à 8h30 - 11h30 à
12h30
04 76 06 09 96

Crèche

04 76 55 33 84
direction.les.zebulons@live.fr

Relais des assistantes maternelles

04 76 07 86 92
ramilenvol@orange.fr

Gymnase

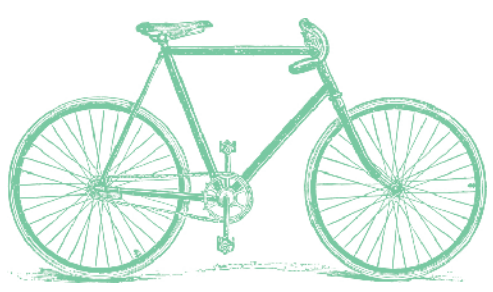
04 76 93 06 61
gymnase@crossey.org

AEJ : centre de loisirs

04 76 93 42 31
association@aej-crossey.fr

Pays Voironnais

- Services à la personne :** 04 76 32 74 30
- Collecte des déchets :** 04 76 66 18 15
- Services des eaux :** 04 76 67 60 10
- Service assainissement :** 04 76 93 17 05
- Transports gare routière :** 04 76 05 03 47



Maison médicale Les platanes

Médecins :
04 76 06 02 13

Kinésithérapeute :
04 76 55 33 27

Dentiste :
04 76 55 37 39

Infirmiers :
06 86 27 79 69

Orthophoniste :
04 76 06 03 20

Podologue :
06 61 23 23 32

Ostéopathe :
06 75 79 51 45

Gendarmerie Voiron

Lundi : 8h à 12h et **Vendredi :** 14h à 18h
04 76 05 01 83 ou le 17

Site de pré-plainte :
www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr



MARCHÉ TOUS LES JEUDIS à Crossey

(devant la mairie) de 13h30 à 19h : fruits & légumes, viandes, pizzas, pain, oeufs, confiture, produits laitiers, pâtisseries orientales, couscous et marchands occasionnels.

Mai

Dimanche 8

UMAC : Cérémonie du 8 mai 1945 - 10h30, Monument aux morts.

Lundi 9

Conseil municipal - 20h30, salle du conseil.

Mardi 10

AEJ : début inscriptions pour l'été - 15h à l'AEJ.

Mercredi 11

MPT : Atelier Cirque - 9h-11h, salle des fêtes.

Mercredi 18

MPT : Atelier Cirque - 9h-11h, salle des fêtes.

Vendredi 20

Saison culturelle : Découverte Tierra Efimera - 20h, salle des fêtes.

Samedi 21 et dimanche 22

Saint-Aupre : Expositions Passion et Art, Saint-Aupre.

Lundi 23

Permanence architecte conseil - 9h-12h, salle du conseil sur rendez-vous.

Mercredi 25

MPT : Atelier Cirque - 9h-11h, salle des fêtes.

Samedi 28

Pommes Dauphines : Théâtre La véritable histoire de Cendrillon - 17h, salle des fêtes.

Juin

Du 1^{er} au 30

Exposition des 28^e rencontres photographiques du Voironnais, hall mairie.

Vendredi 3

MPT : Spectacle des groupes de danse et de cirque - 20h, salle des fêtes.

Samedi 4

AS Crossey Foot : 2^e édition du Tournoi des associations et inter-entreprises.

MPT : Grande soirée musique sur le thème Disco - 20h, salle des fêtes.

La Stéphanelle : Concert - 20h, Grand Angle Voiron.

Dimanche 5

La Stéphanelle : Concert - 17h, Grand Angle Voiron.

Mardi 7

Les Zébulons : Assemblée générale - 20h, salle du conseil.

Mercredi 8

MPT : Atelier Cirque - 9h-11h, salle des fêtes.

Jeudi 9

28^e Rencontres photographiques du Voironnais : Vernissage de l'expo photo de l'Association Le Pic Vert - 17h, salle du conseil.

Samedi 11

jARTdins : Inauguration en musique - 11h dans le jardin de M. Gaujour. Expositions - 14h-18h dans les jardins.

Dimanche 12

jARTdins : Expositions - 10h-18h dans les jardins.

Mercredi 15

MPT : Atelier Cirque - 9h-11h, salle des fêtes.

Vendredi 17

AEJ : Fête de fin d'année du périscolaire - 18h, salle des fêtes.

Basket : Assemblée Générale - 18h30, salle du conseil.

Samedi 18

La Stéphanelle : Concert - 20h30, Eglise.

Mercredi 22

MPT : Atelier Cirque - 9h-11h, salle des fêtes.

Vendredi 24

Don du sang - 17h-20h, salle des fêtes.

Samedi 25

Kermesse des écoles

MPT : Inscriptions - 9h-12h à la MPT.

Jeudi 30

AS Crossey Football : Assemblée Générale - 18h30, salle du conseil.

Les échos de Crossey - P 12

Infos pratiques



MAIRIE

Horaires Secrétariat

Lundi, mardi : 13h30 à 18h

Mercredi, samedi : 9h à 12h

Jeudi : 8h30 à 12h - 13h30 à 18h

Vendredi : 8h30 à 12h - 13h30 à 16h

Tél : 04 76 06 00 11

Fax : 04 76 06 00 73

accueil@crossey.org

URBANISME

Mardi : 14h à 16h30

Jeudi : 8h30 à 12h - 14h à 16h30

Vendredi : 8h30 à 12h - 13h30 à 16h

urbanisme@crossey.org

BIBLIOTHÈQUE

Lundi, samedi : 17h à 19h

Mercredi, jeudi : 15h à 19h

04 76 06 00 96

bibliotheque@crossey.org

En dehors des heures d'ouverture de la bibliothèque, vous pouvez déposer vos documents à l'accueil de la mairie.

Ne pas les déposer dans la boîte aux lettres.

PHARMACIE DE GARDE :

3915

PHARMACIE DE CROSSEY :

04 76 06 02 09

Déchèteries

Saint Nicolas de Macherin

Lundi, mercredi, vendredi : 13h30 à 18h30

Samedi : 8h30 à 12h - 13h à 18h

Coublevie

Lundi au vendredi : 13h30 à 18h30

Samedi : 8h30 à 12h - 13h à 18h

La Buisse

Lundi au vendredi : 8h30 à 12h - 13h30 à 18h30

Samedi : 8h30 à 12h - 13h à 18h

Permanences

Architecte conseil

M Durand sur rendez-vous avec le service urbanisme :

04 76 06 00 11

Assistante sociale

centre social de Voiron :

04 57 56 11 42

Maison de Territoire de Voironnais-Chartreuse

33 avenue François Mitterrand
38500 Voiron

04 57 56 11 30

Pour l'ADPAH s'adresser à la Maison de Territoire.

Déclarations de revenus en ligne

La Direction Départementale des Finances Publiques de l'Isère vous propose de faire votre déclaration de revenus en ligne en vous connectant sur le site impots.gouv.fr.

Déclarer en ligne, c'est plus simple, plus rapide, plus souple sans avoir à vous déplacer.

Sur « Mon espace-Particulier », retrouvez votre déclaration pré-remplie, consultez vos documents fiscaux, corrigez votre déclaration, payez en ligne.

Si vous n'avez aucune modification à apporter à votre déclaration de revenus, vous pouvez également la valider sur votre Smartphone (ou votre tablette) en téléchargeant l'application impots.gouv.

Cette année, la date limite de la déclaration en ligne en Isère est au 31 mai à minuit.

